



HAL
open science

L'ordre des choses et le sens de l'histoire

Leyla Dakhli

► **To cite this version:**

Leyla Dakhli. L'ordre des choses et le sens de l'histoire : La Tunisie après la révolution de 2010-2011. Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée, 2015, 138. halshs-01247484

HAL Id: halshs-01247484

<https://shs.hal.science/halshs-01247484>

Submitted on 5 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Leyla Dakhli*

L'ordre des choses et le sens de l'histoire

La Tunisie après la révolution de 2010-2011

Résumé. Cet article tente de comprendre ce que les révolutions surgies dans le monde arabe à partir de décembre 2010 ont changé dans la pratique des historiens, du point de vue théorique. Il s'exerce à scruter l'immédiateté d'un événement historique à partir d'une réflexion sur le temps, sur le raisonnement historique ainsi que sur la question des causalités et des preuves. Il propose également de s'interroger sur les objets, prônant par exemple une approche renouvelée de l'étude des États, à travers une analyse socio-historique de leurs agents, dont sont ici esquissées quelques pistes.

Mots-clés : histoire contemporaine, élites, États, révolution, Tunisie

Abstract. The order of things and the sense of history. Tunisia after the revolution of 2010-2011. This article examines from a theoretical perspective the changes that affected the practices of historians after the uprisings that happened in the Arab world since december 2010. It explores the immediacy of the historical event through a reflection on time, on historical rationale and the question of causalities and proofs in relation to history. Moreover, it reflects on objects, pleading for example for a reviewed perspective on the story of states through a social history of elites and agents of the states.

Keywords: contemporary history, elites, states, revolution, Tunisia

Prendre au sérieux les bouleversements survenus à partir de la fin de l'année 2010 en Tunisie, c'est saisir l'occasion pour tenter de bousculer l'ordre de nos cheminements méthodologiques et se saisir de l'objet révolutionnaire pour le

* Historienne Chargée de recherche au CNRS, affectée au Centre Marc Bloch (Berlin).



transporter dans la boîte à outils de notre discipline. La proposition qui suit part de l'idée que la révolution tunisienne, qui subvertit l'ordre ancien – ou tente de le faire – nous enjoint d'opérer ce retournement à notre tour, nous qui faisons profession d'ordonner le monde par la pensée, de lui chercher un sens. À notre échelle, nous pouvons alors changer l'ordre des choses, proposer d'autres agencements qui tiennent compte des possibles qui se déploient dans cette période révolutionnaire.

L'historien du contemporain, dont le milieu naturel est le temps, est tenté, lorsque survient un événement de ce type, d'observer le présent à la recherche de signes qui viendraient conforter sa manière de faire le récit des passés possibles, mais aussi des futurs possibles et non advenus, comme hypothèses de travail et comme potentialités de récits non confirmés (Ricoeur, 1994 ; Deluermoz, Singaravélou, 2012). Face à un événement qui « survient », qui advient comme si la chaîne des causalités fatalistes habituelles ne fonctionnait plus, rompant la chaîne de prévisibilité, il est permis de questionner d'abord la temporalité dans laquelle il est pris, dans laquelle nous sommes pris, pour l'envisager et le rendre intelligible.

Les révolutions arabes ont mis en relief les incertitudes sur l'écriture de l'histoire, mais aussi la richesse heuristique (et politique) des interrogations sur le temps et sur le sens (dans les deux acceptions de direction et de signification) (Dakhli, 2011 et 2013). Les conceptions communes des révolutions sont charpentées par une téléologie souvent inconsciente. Une révolution indique une flèche du temps, change tout, radicalement, tout de suite...

Elle s'insère, selon les politistes *transitologues* les plus normatifs, dans des vagues préalablement reconnaissables et qu'il faudrait suivre, étape après étape. Selon ces théories, les révolutions arabes seraient la quatrième vague de démocratisation, inéluctable. Même si cette vision linéaire d'un modèle à suivre pour atteindre les développements démocratiques, très en vogue après la chute du mur de Berlin, a été mise à mal par son appropriation par les administrations Bush et leur « guerre démocratique », elle est reprise aujourd'hui le plus souvent par des intellectuels publics ou des journalistes dans une forme de taxinomie « par vagues » d'un monde qui tendrait à s'homogénéiser et à atteindre ce qui s'énonce comme un idéal démocratique. Les expériences révolutionnaires arabes ont porté un coup dur à ces théories de la démocratisation, montrant combien les voies vers la démocratie pouvaient être plurielles, complexes et non linéaires. Néanmoins cette vision de la transition, comprise à partir de normes et de critères fixes, se retrouve fréquemment dans les rapports des *Think tanks* et des organisations internationales¹.

Une autre tendance veut qu'on accorde à la révolution son titre "au résultat" : il n'y aurait alors de révolution qu'a posteriori, une fois passé le jugement des ans, ce qui expliquerait la difficulté à la caractériser d'emblée, ou à la voir venir.

¹ Ici, le *National Endowment for Democracy*. http://www.ned.org/sites/default/files/TunisiaTransitionPUBLIC_0.pdf

Il ne s'agit pas ici de revenir sur la dénomination de révolution et sur les questions d'étiquettes. J'opte pour ma part pour ce mot, parce que je ne le considère pas plus impropre pour désigner ce qui s'est passé en Tunisie, en Égypte, au Yémen, en Syrie en 2010-2011 que pour désigner les nombreuses révolutions de 1848, ou celle, française, de 1789, les restaurations qui les ont suivies n'ayant pas démenti le caractère révolutionnaire de ce qui s'est produit dans les journées, les mois ou les moments. Ce qui caractérise précisément les révolutions, c'est qu'elles sont hors-normes et d'une certaine manière « hors-la-loi » (Tilly, 1993). J'en conserve donc le caractère mobile et non l'aspect normatif, en observant le renversement non pas pour le fétichiser mais pour le prendre à la racine, littéralement, comme un changement dans l'ordre des choses et dans son rythme.

Le changement dans l'ordonnement du monde, à l'échelle de la région, est perceptible et lisible, « en historien », sur plusieurs niveaux dont nous détaillerons ici quelques-uns seulement : la qualité du temps, matière première ; la démonstration et le statut de la preuve dans un contexte d'immédiateté historique. Pour finir, je tenterai de donner quelques éléments de compréhension pour une histoire « un peu plus longue » du temps révolutionnaire, non en lui cherchant des origines ou des signes annonciateurs mais en tentant de cerner des changements dans le profil des élites tunisiennes depuis deux décennies. Cette expression met au centre la notion de « moment » en histoire, considéré non pas comme une brève effervescence mais comme un lieu d'observation qui a sa durée propre et, dans le même temps, opère une forme de cristallisation².

Scansions : l'ordre du temps

Une révolution se décline en une succession de partitions temporelles très inégales et ce jeu s'ouvre dès la fin de l'année 2010 en Tunisie. On pourrait aller jusqu'à dire que la qualité du temps elle-même a été modifiée par le soulèvement et ce qu'il entraîne à sa suite dans l'expérience révolutionnaire (McAdam, Sewell, 2011). Cette modification de la nature même du temps (et de l'espace, comme de juste) est ressentie immédiatement par les Tunisiens eux-mêmes, qui ne vivent plus dans les mêmes scansions qu'auparavant. Les changements ne vont pas tous dans le même sens, même si l'on peut parler de manière générale d'une densité plus grande, et d'une accélération, liée à une participation nouvelle aux affaires communes : l'investissement direct dans la vie associative ou politique, les discussions nombreuses (*de visu* ou via internet), la variété des informations proposées et des débats télévisés... On parle beaucoup pendant les révolutions, et, comme l'a souligné Laurent Jean-Pierre (2011 : 82) en citant le bel ouvrage de Michel de Certeau (1994), « la "prise de parole" (...) est bien cette ressource ultime, et quasiment inépuisable, qui limite dans les

2 Sur la notion de moment appliquée à la cristallisation de 1908, cf. Dakhli, 2009.



moments d'effervescence politique l'expérience de l'incertitude et l'oscillation des sentiments ». Tout cela occupe, littéralement, le temps de vie et procède de la « fabrique des révolutionnaires » étant entendu que c'est un ensemble de processus qui engendrent un peuple révolutionnaire (et non l'inverse) selon la désormais classique analyse de Timothy Tackett (1997). Le renversement de la dictature correspond à la mise à bât d'une série de contraintes ainsi que d'une forme de rempart d'ennui et de propagande qui empêche de faire face à l'assaut de l'information et des sollicitations. En renversant le tyran, les citoyens accèdent à des formes de liberté, d'ouvertures de possibles, et à une sur-sollicitation nouvelle qui nécessiterait la mise en place d'une économie de l'incertitude. Le surgissement de l'événement s'accompagne de la mise en place subite d'une autre temporalité, moins diluée, plus difficile à maîtriser, souvent plus anxiogène.

Si les citoyens sont affectés par les changements temporels, l'historien se retrouve quant à lui face à un chantier à la fois enthousiasmant et légèrement inquiétant, lui qui avait face à lui le temps « arrêté » de la dictature, objectivé et froid, un temps figé. Cette modification du rapport commun au temps permet rétrospectivement de comprendre les régimes d'historicité auxquels étaient soumises les différentes catégories de citoyens sous les dictatures, sous la forme de la proximité vis-à-vis du pouvoir, mais aussi dans leur capacité à se mouvoir dans des espaces différents (ceux de diaspora, binationaux, cadres des grandes entreprises, etc.) et la caste des privilégiés du point de vue du temps et de l'espace (et donc, souvent, du point de vue des richesses afférentes) ne se résume pas à ceux qui furent réellement au pouvoir ou proches du pouvoir : elle comprend tous ceux qui n'ont pas eu à subir l'enfermement temporel et spatial de la dictature. Le dictateur déchu, il reste quelque chose de ces différents régimes de temporalité et de mobilité forgés dans la société tunisienne d'ancien régime.

Cette définition de la caste qui profite du régime précédent n'est pas là pour diluer les définitions ni pour réduire les responsabilités, elle me semble simplement nécessaire pour comprendre comment persiste, après la chute du dictateur, non pas seulement un système, une pratique du pouvoir, mais un système de privilèges sociaux ordonné selon des capacités à se mouvoir et à se projeter dans l'avenir : les candidats à l'émigration par tous les moyens en sont l'une des marques les plus visibles. Mais si l'on prête attention à certains travaux sur la Tunisie du régime Ben Ali, la dimension d'empêchement et de surveillance réciproque est bien l'un des aspects les plus déterminants du fonctionnement coercitif. La capacité à s'abstraire des assujettissements mis en place par le régime, plus que l'engagement politique stricto-sensu marque une frontière sociale sensible dès avant la chute du régime (Hibou, 2006 ; Khiari, 2003). L'attention à la capacité de chacun de maîtriser « son temps » et « son espace », permet d'interroger les transformations ou les permanences postrévolutionnaires. Elle met en lumière notamment des élites que l'on peut qualifier de libérales, en tenant compte du fait que cette désignation inclut des segments politiques très hétérogènes (des islamistes aux laïcs, des sociaux-démocrates aux libéraux « purs et durs ») et des acteurs sociaux relativement

mixtes (des entrepreneurs aux grands bourgeois, des intellectuels aux ingénieurs et aux médecins)³. Ils se définissent par leur libéralisme entendu d'abord comme une capacité propre à se mouvoir, et par la capacité à négocier les tournants. Il n'est donc pas surprenant que l'une des manifestations les plus évidentes de cet héritage paradoxal est que les élites gouvernantes postrévolutionnaires ne sont pas celles qui s'émancipent grâce à la révolution (à de rares exceptions près) mais bien celles qui avaient maintenu leur capacité d'émancipation, par leur appartenance sociale à la bourgeoisie, par leur capacité à s'abstraire, dans l'émigration ou dans une certaine frange de l'administration. Elles se caractérisent précisément par le fait qu'elles n'ont pas subi l'enfermement temporel et spatial de la dictature⁴. C'est ainsi que l'on peut comprendre par exemple le recours à un gouvernement de technocrates pour gérer la transition (gouvernement Mehdi Jomaa, janvier 2014-février 2015). Les hommes – et ces femmes, mais si peu – nouveaux, sollicités pour prendre les rênes du pays, ont en commun de ne pas avoir été pris dans les rais du régime précédent, qu'ils aient été à l'étranger ou qu'ils aient d'une manière ou d'une autre trouvé moyen d'échapper aux pressions du régime. Leur caractérisation comme « apolitiques » ne vise pas seulement une forme de neutralité vis-à-vis des enjeux électoraux à venir, mais bien une distanciation par rapport au legs de la dictature – mais aussi, nous le verrons, une distanciation par rapport aux legs de l'ensemble des luttes politiques menées en Tunisie depuis l'indépendance. D'une certaine manière, on pourrait dire qu'elle leur permet tout simplement d'agir. Leur politique, loin d'être neutre, n'est pas portée par le soulèvement ou les revendications du peuple en 2010-2011, elle est permise par le changement de régime mais elle n'opère pas de changement radical, notamment sur le plan économique. Pourtant tout semble changer.

Cette analyse, appliquée aux élites et aux gouvernants, peut être étendue aux acteurs du soulèvement, comme une ressource et un instrument de libération. En effet, les soulèvements ont permis d'articuler (au moins) deux systèmes de temporalité : celle des régions de l'intérieur, où « rien ne se passe » habituellement, et celle des blogueurs, notamment ceux de la diaspora, perçus comme mobiles. Pour eux tous, le moment révolutionnaire s'apparente à l'ouverture de potentialités historiques nouvelles : sortir de l'immobilité, mettre à profit leur mobilité et leur souplesse. C'est ce qu'ils font, réunis par la mobilisation et par la rébellion elle-même. Il est possible de concevoir cette immobilité relative de la jeunesse révolutionnaire sur plusieurs plans : l'immobilité sociale caractérisée par l'impossibilité d'accéder à un emploi alors même que nombre d'entre eux ont vu leurs parents investir dans de coûteuses études - le cas des chômeurs diplômés qui seraient plus de 20 % à ne pas trouver de travail une fois leur diplôme en poche – signant la fin d'une mobilité

3 Le récent ouvrage de Joseph Massad (2015) rejoint, à partir de l'exemple égyptien et moyen-oriental, l'essentiel de ces observations. Les thèses de cet ouvrage sont résumées dans un article polémique de la revue militante en ligne *Electronic Intifada* consultable ici <http://electronicintifada.net/content/destructive-legacy-arab-liberals/14385> (consulté le 14 avril 2015)

4 À l'exception bien entendu des opposants politiques, notamment les islamistes, voir plus bas.



sociale forte qui avait caractérisé les générations d'après l'indépendance. Michel Camau (1989 : 64 ; 1971) et François Siino (2004) ont montré comment l'accès à l'école et à la science comme condition nécessaire du développement et comme définition centrale de la modernité étaient un élément fondamental du consensus social forgé à l'indépendance par ce qu'on a appelé le *bourguibisme*. Autour de ce consensus brisé s'opère certainement l'une des formes de la conjonction sociale, spatiale et temporelle improbable que l'on désigne par révolution à l'hiver 2010-2011. Cette conjonction éphémère dure le temps des soulèvements et éprouve par la suite la difficulté de sa continuation. Elle est aussi probablement ce qui donne à l'outillage technologique tout son sens et sa vertu particulière pendant les journées révolutionnaires, agissant comme un déverrouillage social et activant des liens entre des mondes habituellement séparés spatialement et temporellement. Cette articulation des temps et des espaces doit être prise en charge par le travail d'histoire sociale et faire émerger des parcours, des répertoires d'action, des émergences. Qui sont les « mutants sociaux » (Packett, 1997) de la révolution tunisienne ? Les blogueurs ? Les jeunes chômeurs diplômés ? Les femmes ? Certaines élites émergentes ? Certainement un peu tous ceux-là et d'autres encore, électrons libres non organisés et dont l'identification sous une étiquette, comme je viens de le faire, ne survit pas à l'enquête précise de terrain. Pour ma part, je proposerai en épilogue de cette étude, quelques pistes autour des élites.

Preuves : l'ordre des énoncés et des sources

La révolution est un temps de l'affirmation. Elle énonce des vérités, elle maintient des frontières, « se comprend » d'emblée. Cela s'exprime dans les slogans, dans une proclamation directe de la légitimité de la rue. Faire sortir le dictateur, vider les ministères des scories de l'ancien régime, obtenir, à la mesure de la dignité du peuple en marche, un changement de l'ordre des prérogatives du pouvoir. Obtenir justice, c'est énoncer la vérité qui est portée. Mais ce moment de l'affirmation appelle un effort spécifique, pour décrypter les contenus et les mécanismes qui mènent à ces énoncés (les causes du soulèvement, pour le dire vite) et pour maintenir les raisons contextuelles de cette affirmation dans le temps plus long du processus révolutionnaire. L'historien, en ce qu'il envisage les possibles d'une situation, se doit de restituer la vérité d'une proclamation même lorsqu'elle semble démentie par les faits, d'inverser le cours des prophéties auto-réalisatrices sur les révolutions arabes, la plus assourdissante étant celle qui en fait des révolutions condamnées à être conservatrices. Les formes mêmes de la conservation s'adaptent alors aux réalités, selon qu'elles sont vues comme le maintien inéluctable du régime militaire (Égypte), le prisme confessionnel et la guerre civile comme destin d'une région séculairement divisée (Syrie, Irak), l'organisation tribale de la société (Libye) ou le socle traditionaliste d'une société qui n'aurait été modernisée qu'en surface et en droit (Tunisie).

Pour saisir l'enjeu de cette question, la nature du changement intervenu avec les révolutions dans le rapport à la vérité est au centre. Car ces révolutions entretiennent un rapport particulier avec la transparence, elles affirment massivement une volonté de dévoiler les injustices, la corruption, les hypocrisies des pouvoirs en place. La dignité revendiquée passe par ce statut d'énonciation de la vérité, de rétablissement d'une hiérarchie qui assume un rapport à la vérité particulier. Le « peuple digne » (*al-shaab al-karim*) est celui qui, littéralement, peut se regarder droit dans les yeux, qui n'a rien à cacher parce qu'il avance nu, mais aussi parce qu'il n'est pas duplice. Cette expression, qui est souvent utilisée en dialecte tunisien pour désigner les classes populaires en faisant référence à la fois à leur dénuement et à leur capacité à conserver leur verticalité, a une connotation paternaliste et s'entend souvent dans la bouche de la bourgeoisie. Les événements révolutionnaires lui ont donné un autre sens, ou plutôt, ont détaché les deux éléments qui la constituent, redonnant au peuple (*al-shaab*) son autonomie par le fait qu'il soit descendu dans les rues réclamer la dignité (*al-karama*)⁵. Les actions et mobilisations de *Anonymous*, mouvement *hacker* accompagnant les soulèvements, sont également des entreprises de divulgation, agissant à la fois par l'attaque des serveurs officiels du pouvoir et par la traque des corruptions et compromissions. Le mouvement du « dégagisme » qui suit la chute du dictateur et désigne les personnes corrompues ou trop compromises avec l'ancien régime dans une manifestation qui l'encercle en lui criant « dégage » peut également être interprété comme une mise à jour, littéralement une « monstration »⁶. L'accélération de la circulation des informations au moment des soulèvements est accompagnée d'un rapport complexe à la vérité et à sa révélation qui concerne les Tunisiens eux-mêmes en tant que peuple constitué dans l'expérience révolutionnaire, et les chercheurs avec eux.

À la suite des mouvements révolutionnaires et de la libération de la parole qui les suit, la recherche, notamment en sciences humaines, est prise dans un champ de contestation permanente (complots, théories, mises en question au nom de l'opinion, mise sur le même plan de différents types de discours, de différents registres d'énonciations) et risque de se trouver piégée par « la prise de parole ». Il n'y a pas de raison – ni de possibilité réelle – de l'extraire du flot de parole.

Cela implique de poursuivre un travail sur les conditions dans lesquelles s'élaborent les travaux de recherche, individuellement et collectivement. Non pour opposer une vérité à une autre dans un dialogue inégal et impossible mais pour tenter de donner de la valeur à ce que nous produisons. Non pas pour se charger

5 Les slogans révolutionnaires mettent au centre la notion de dignité (*karama*), le mot allant jusqu'à qualifier la révolution elle-même et prenant place dans la devise de la Tunisie dans la nouvelle Constitution de 2014.

6 Ces mouvements sont comparables avec des forces de contestation et de militantisme sud-américain. On pense notamment aux mouvements de dénonciation d'anciens tortionnaires de la dictature en Argentine, Uruguay, au Paraguay ou en Espagne par la constitution d'*escrache*, un affichage sauvage de portraits de disparus sur les murs du domicile du tortionnaire, le signalant ainsi à l'ensemble du voisinage et l'humiliant publiquement. Cette pratique se répand à partir des années 1990.

d'une fonction de révélateur de la « parole droite »⁷, mais pour poursuivre le chemin en confiance, et éventuellement travailler à redonner aux sciences sociales et aux humanités leur place juste dans ces contextes de turbulences⁸. Cette dimension d'administration de la preuve est sensible. Alors que le chercheur assoit généralement sa légitimité scientifique sur l'usage et la critique des archives, documentation produite et triée, collectée et sélectionnée, perdue et retrouvée par d'autres ou par lui-même, il se trouve face à une masse documentaire continûment produite, dans laquelle il doit se frayer un chemin⁹. Il est également pris dans les rumeurs du monde et l'écho contemporain des événements plus que dans ses archives, encore à construire. Au-delà de la recherche d'une causalité politique et sociale (Beinin, 2014), fondamentale, l'historien, particulièrement s'il tente de se trouver à la fois au plus près du monde social et de l'histoire culturelle, prête attention aux registres de l'énonciation et à ses modalités, tente de démêler le vrai du faux pour être capable de décrire les sinuosités du parcours des acteurs, de leurs paroles, de leurs actions. Il lui faut alors prendre en compte une bonne part « d'impur » : non pas seulement les archives des institutions, les paroles instituées ou même la littérature, mais les rumeurs, les images et leurs commentaires, les bribes de conversations auxquelles il est possible d'accéder, les blagues, les graffitis... une moisson qui saisit précisément l'occasion offerte par le temps présent de collecter comme on glanerait sur un marché sans cesse réapprovisionné. Pour autant, ces sources multiples doivent s'intégrer dans le travail, et être soumises à des questionnements précis sur leur production, leur forme, les conditions même de leur saisie et de leur interprétation.

Ainsi la moisson permet-elle de poser autrement un certain nombre de questions, comme celle de la langue, des langues du politique. Car une transformation majeure accompagne celle de l'ordre du temps, c'est le sens et l'ordre des mots. Elle est tout aussi radicale et implique une attention véritable. Un certain nombre de paradigmes se transforment. Cela n'a pas de lien nécessaire avec le fait que les révolutions « réussissent » ou qu'elles « échouent ». En se produisant, elles changent tout simplement les conditions d'énonciation, l'intérêt porté aux choses et aux mots qui les désignent, en un mot l'ordre des mots et parfois même leur sens. Dans la prise de parole, on manie et on modifie de nombreux mots, on les transforme, on se les met en bouche, on se les approprie, on les détourne.

Quelques exemples viennent à l'esprit : des mots qui avaient perdu leur sens pendant le temps de la dictature, ceux qui sont brandis par les révolutionnaires, à commencer par le mot de révolution (*thawra*) lui-même, qui prend très vite sa

7 « Une fois inventé l'étalon d'une parole *droite*, tous les autres se mettent, par comparaison, à *parler de travers* ; ils deviennent fourbes, mensongers, manipulateurs » (Latour, 2012 : 136).

8 La création du Centre d'anthropologie de l'université de Sousse en janvier 2014 en est l'un des nombreux signes.

9 À noter, la mobilisation très rapide des archivistes tunisiens après 2011. L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain a organisé le 30 mai 2014 une journée d'étude sur « Les Archives nationales à l'épreuve de la transition tunisienne ». Un compte-rendu par Kmar Bendana peut être consulté ici : <http://hctc.hypotheses.org/1131>.

place dans le lexique politique actuel, investi d'une charge nouvelle qui tend à le figer, à définir un périmètre d'application et de fidélité, de conformité (implicite) – Ainsi, dans l'expression devenue quasi-locution de « fidélité aux objectifs de la révolution », utilisée par l'ensemble des personnels politiques, mais aussi par les journalistes alors même que ces objectifs n'étaient qu'un consensus très largement non explicite. Sa généalogie sur le temps court est à faire, en regard des autres mots pour désigner la révolution en arabe : *inqilab*-renversement ; *fawda*-anarchie ; *intifada*-soulèvement, qui tous renvoient à d'autres registres, mais aussi s'appliquent à d'autres moments historiques et à d'autres situations. Ainsi le terme d'*intifada*, plus lié aux dialectes levantins, désigne sans qualification supplémentaire la révolte palestinienne contre l'occupation israélienne ; il est utilisé par d'autres mouvements révolutionnaires, en Syrie ou au Liban (par exemple *Intifada al-mar'a fî al-'âlam al-'arabî*, Le soulèvement de la femme dans le monde arabe) ; mais s'il inspire les jeunesses tunisiennes comme un modèle de désobéissance et de lutte, le vocable n'est que très rarement réutilisé.

Il en est d'autres, réactivés par les débats qui suivent les journées révolutionnaires, comme le mot de laïcité (*la'ikiyya*) dont le sens se retrouve pris entre de nombreux malentendus et un filet de télescopes de sens lorsqu'il est brandi comme le mot d'ordre des féministes dès le printemps 2011 dans les rues de Tunis. L'autre terme qui se trouve réinterprété dans les combats de réappropriation sémantique, le mot de modernité/ modernisme, utilisé bien souvent en français, ou sous le vocable arabe de *hadâtha*. Il tend, dans le contexte tunisien, à être associé au terme *khaloudounien* désignant la civilisation, *hadâra*. Il s'agit là pour certains de l'un des pivots de l'identité républicaine tunisienne, depuis l'indépendance (comme la laïcité, qui en est l'un des éléments, avec l'éducation). Sa réutilisation comme élément émancipateur s'accompagne d'ailleurs d'un retour au drapeau et au référent national ainsi que d'une certaine nostalgie de l'époque bourguibienne, qu'incarne parfaitement le nouveau président de la République tunisienne, ancien ministre de Bourguiba et héritier de ses talents oratoires (Dakhli, 2014).

D'autres mots sont au cœur d'une immédiateté des luttes et rejouent d'autres combats : la dignité, le pain, la justice sociale, cela a été souligné souvent, sont au centre des slogans. Ils sont issus du registre des luttes sociales qui se sont maintenues dans le pays et charrient des référents différents, moins strictement identitaires. Ce qui est mobilisé alors, c'est un fonds d'expériences militantes, quasi continues depuis l'indépendance, et dont le cadre est de manière générale syndical, entretenu par la présence continue du syndicat national, l'UGTT (Yousfi, 2012 et 2015).

Cette remobilisation d'un vocabulaire et d'un outillage de contestation apparaît comme insérée dans des luttes que l'on pourrait qualifier de continues, même si dans le cas du féminisme comme dans celui du syndicalisme, elles ont été modifiées, modelées par les années de dictature et que le consensus sur lequel elles reposaient au moment de l'indépendance, a été considérablement mis à mal (Dot-Pouillard, 2013). Il a été en partie récupéré par les régimes en place et a servi la



constitution d'une langue de bois officiellement « socialiste » et « féministe » ; il a été absorbé par des mécanismes de clientélisme et de corruption (mis au grand jour dans la crise de Gafsa, 2008) ; il a été réinterprété par son absence de partage dans le langage commun d'un peuple, le silence sur les luttes, la propagande officielle, la lecture et l'apprentissage de l'histoire ; enfin, il a été réinterprété par d'autres influences, libérales, venues du dehors : ONG, organisations internationales, nouveaux féminismes (notamment islamiste, mais aussi féminisme radical axé sur le droit à disposer de son corps). Concernant le féminisme en particulier, les champs de force se sont transformés, au point de rendre quasiment inaudibles les positions de certain(e)s en janvier 2011. L'horizon de lecture et de compréhension s'est modifié et l'historien doit en restituer patiemment les modifications, pas à pas. Ainsi, l'épisode relatif à la « *La Femen tunisienne* » qui débute en mars 2013 est l'un de ces révélateurs des temps révolutionnaires qui engagent les mots, leurs contextes d'énonciations et la manière dont ils sont reçus. Si Amina Sboui a tant agité les conversations, ce n'est pas tant par le scandale de la forme de la contestation mais bien plus par le fait que cette nudité désigne un angle mort des combats féministes en Tunisie, pourtant jusque-là considérée comme un lieu vivant de la contestation féminine et de l'émancipation. Derrière les débats sur le caractère déplacé de son geste – publier une photo d'elle-même poitrine nue avec une inscription disant : « Mon corps m'appartient, il n'est l'honneur de personne » – ou les discussions sur le moment propice pour aborder ces questions, se lit un malaise face à une expression révolutionnaire qui mettait le corps des femmes au centre des passions et des luttes¹⁰. L'historienne Jocelyne Dakhli écrit alors « Amina est donc un de ces acteurs révolutionnaires (au masculin et au féminin) qui nous contraignent précisément à nous penser (encore) en révolution et à nous vouloir en révolution, y compris lorsqu'elle agace et dérange. Amina nous rappelle aussi que ce n'est jamais "le bon moment" » (Dakhli, 2012).

Face à ce type de confrontations des mots, des corps et des arts de faire, le chercheur met les choses dans un certain ordre, agence des objets, les confronte à des hypothèses, les soumet à la preuve. Mais il ne le fait pas seul, il le fait avec ceux qui ordonnent déjà avant lui, ceux qui conservent et ceux qui jettent, ceux qui soulignent et ceux qui effacent... le temps révolutionnaire procède à l'un de ces ordonnancements du monde, et l'historien rebat ses cartes avec cette nouvelle donne. Ainsi doit-on retracer le sens et les usages de mots comme dignité, justice, liberté, démocratie sans étudier l'évolution d'une notion abstraite, mais en les mettant en situation, en société. Si, comme énoncé par Amartya Sen (2012), « le combat pour la justice, ce n'est pas pour la plupart d'entre nous, un combat de croisés pour un idéal abstrait, mais des combats contre des formes et des incarnations de l'injustice », la compréhension et le récit de ce combat ne

10 Face au tollé provoqué par le geste d'Amina, l'historienne Kmar Bendana publie sur les réseaux sociaux en juillet 2013, un post titré « Nous n'avons pas le droit de laisser tomber Amina » (<https://www.facebook.com/kmar.bendana/posts/408134429302586>).

peuvent pas à leur tour se satisfaire de concepts et de mots-clés vidés de leurs incarnations multiples.

Pour retrouver les mots des acteurs, il faut alors se réapproprier les mots, face aux tyrans qui ont installé une langue de bois nationale, régionale et internationale, face aux usages figés par les acteurs qui nous ont précédés. Ici, redonner leur chance aux différentes langues en usage, aux accents, aux registres, peut donner plus de résultats que de tenter de traduire, de restituer – par exemple, la diversité des langues, des registres, des graphies et des expressions sur les réseaux sociaux (Bendana, 2014), sur les plateaux de médias ou dans les rues (Allal, Pierret, 2012). Ce travail doit faire la part belle aux langues en usage, prêter attention aux porte-voix de la révolution, à leur lexique, qu'il soit scandé, écrit, chanté ou tagué.

C'est un travail généalogique de ce type qu'a tenté assez heureusement Elizabeth Thompson dans son livre de portraits de militants pour la justice au Moyen orient. Elle y met à disposition une série de biographies et de personnages (des militants, comme elle le dit elle-même : voici une figure nouvelle, sous cette forme, dans le paysage de l'orientalisme) qui éclairent cette histoire d'une émancipation dans la région. Elle s'offre le luxe d'une analogie historique heureuse et d'une généalogie informée de l'idée de justice.

The dawn of the twenty-first century, like that of Mustafa Ali's seventeenth century, has ushered in a new era of global transformation. Constitutionalism has returned as the dominant model of justice in the Middle East. [...] These new revolutions do not represent, as the press often claims, the Middle East's discovery of democracy. The roots of constitutionalism in the Middle East are deep; faith in universal ideals of justice was interrupted - but not broken - in World War I. As a result, the liberal politics of Tahrir square are historically linked to the politics of terror in al-Qaeda (Thompson, 2013 : 3).

Il faut reconnaître que ces retrouvailles avec une attention aux filiations et aux généalogies éclairent simplement de l'intérieur et autrement des travaux qui étaient conduits auparavant. Les expériences constitutionnelles en sont un bon exemple, elles sont et ont été depuis longtemps un champ de recherche historique vaste pour les spécialistes de l'Empire ottoman et les historiens du monde arabe¹¹. De raretés exhumées comme des anomalies, elles deviennent des points d'appui pour une compréhension éclairée de ce qui se passe au présent. Il en est de même pour de nombreux sujets que l'approche érudite semblait condamner à être des documents pour l'histoire. Les voici à présent revêtus d'une nouvelle vigueur intellectuelle et politique, en mesure de mettre en question fortement la centralité du « combat pour la démocratie ». La lecture de ces travaux et l'attention à la chronologie des événements eux-mêmes permet leur insertion dans une histoire

11 À propos de la Constitution ottomane de 1876 et des réformes qui la devancent et l'accompagnent (*Tanzimat*), les travaux sont nombreux. Sur des expériences plus récentes, on peut citer les travaux fondateurs d'Edmond Rabbath, lui-même artisan de la constitution libanaise. Cf. Edmond Rabbath (1973).



du néo-libéralisme et des mouvements qui le contestent. La démocratie n'est alors pas le critère le plus déterminant, l'ordre autoritaire s'accommodant assez bien d'une installation de la démocratie, tant qu'elle satisfait aux critères du FMI et qu'elle met en place une élite disciplinée. Le régime de temporalité est central si l'on suit la chronologie des révoltes sociales depuis le milieu des années 1980 : on rejoint alors une chronologie mondiale – ou au moins régionale – entre des mouvements de résistance, considérés comme réactionnaires par les pouvoirs en place et pris dans une conception ringardisée du temps, qu'elles se situent dans un contexte autoritaire ou démocratique (qu'on pense aux mineurs britanniques au tournant des années 1980 ou à ceux de Gafsa en 2008). Le sentiment qu'il y a des poches où, comme l'écrit l'un des interviewés d'Amin Allal « ça ne bouge pas » (Allal, 2010), où la formule d'une économie et d'une société « à deux vitesses » s'accuse dramatiquement. C'est aussi cette immobilité qui est soulignée par les jeunes interviewés de Choukri Hmed (2012) dans son enquête sur Sidi Bouzid : « Si je fais ça [je me mobilise], je m'en fous, j'ai rien à perdre, rien ne bouge dans ma vie de toute façon ». » (Entretien Hani Samsar, 37 ans, Sidi Bouzid, 20 avril 2012).

Acteurs : recréer de l'ordre avec la révolution

L'attention à l'usage des mots permet de dépasser les débats sur « l'identité nationale » en donnant à chacune des valeurs brandies au nom de l'identité une historicité, des usages. Dans le temps révolutionnaire qui se déroule depuis décembre 2010, la question de l'identité a été peu à peu mise au cœur des débats politiques tunisiens alors même que s'éclipsaient les revendications sociales et économiques portées par les journées révolutionnaires et qui étaient elles-mêmes génératrices d'une identification immédiate, non questionnée, qui se confondait peu ou prou avec le patriotisme, voire avec un sentiment arabe plus large, enserrant l'ensemble des pays en soulèvement.

Bien souvent, ces définitions identitaires s'appuient sur une conception nostalgique de l'histoire, reposant sur des implicites : « je suis moderne, donc laïque, probablement francophone, et je sais ce qu'est (ma) la Tunisie ». « Je suis musulman, comme la Tunisie, arabe, comme la Tunisie »... L'histoire nous montre pourtant qu'en Tunisie comme ailleurs ces éléments d'identification ont beaucoup varié. La laïcité est contestée sous de multiples formes, tout comme la modernité ; l'usage des langues se transforme et connote différemment les locuteurs ; l'islam - voire l'islamisme - est divisé et ne peut plus être brandi comme un recours unique. Chacun se doit peu à peu d'explicitier ses références, de les rendre compréhensibles à tous, dans l'espace de la nation et à travers les références de chacun, qui ne sont pas forcément partagées.

Car si la révolution a fait le peuple révolutionnaire, elle n'a pas bâti la communauté. Une petite étude des élites gouvernantes qui se sont succédées depuis la chute de Ben Ali permet de poser quelques jalons.

Si l'on compare simplement les *curriculum vitae* des principaux ministres des quatre gouvernements de janvier 2011 aux élections d'octobre 2014¹² et que l'on tente de rassembler un certain nombre de données clés de ce que l'on pourrait appeler leur profil intellectuel ainsi que des éléments de genre et d'âge, des éléments apparaissent plus spécifiques au tournant actuel de la fabrique des élites.

On y lit d'abord des permanences. Dans l'âge d'accession aux responsabilités puisqu'à l'exception du premier gouvernement de transition – qui était, dirions-nous, lesté de tous les leaders « historiques » de l'opposition, la moyenne d'âge se situe un peu au-dessus de la cinquantaine. Une autre permanence saute aux yeux, la faiblesse de la représentation féminine à ce niveau de responsabilité (je n'ai pas pris en compte les secrétaires d'État, mais cela n'affecterait pas de manière décisive les résultats).

Une autre permanence réside dans le haut niveau de formation universitaire des ministres, à de rares exceptions près, qui concernent des sportifs ou des militants ayant enduré de longues peines de prison. Néanmoins, le type d'études suivies se transforme de manière significative : on peut constater une croissance des formations liées à l'économie et au commerce, notamment dans le gouvernement Jomaa, dit des technocrates. Si l'on s'intéresse aux expériences professionnelles et aux lieux de formation, on peut constater un effacement de l'axe post-colonial Tunis-Paris et une diversification des destinations. Dans le même temps, la proportion de personnes ayant fait carrière à l'étranger, c'est à dire dans un contexte national différent (et non en tant que membre tunisien dans une organisation internationale) est plus important dans le gouvernement Essid (février 2015-). Il est également significatif dans le gouvernement Jebali (décembre 2011-mars 2013), notamment à cause de la présence en son sein d'exilés islamistes ayant eu à travailler à l'étranger pendant un certain nombre d'années.

Enfin, un élément semble caractériser et différencier le gouvernement Jomaa de ses prédécesseurs, c'est le choix de ministres ayant passé une partie de leur carrière dans des organisations internationales (ONU, FMI, Banque mondiale) et/ou dans de grands groupes privés mondialisés. La compétence acquise dans ces carrières semble avoir été nettement privilégiée dans la constitution d'une « technocratie » qui a peu à voir avec la technocratie d'État traditionnelle, passée par les grands corps de l'administration ou du barreau. Ce résultat révèle l'usage qui est fait d'un capital de mobilité conquis par ces ministres au fil de leur carrière. Ils font partie de ceux qui ont échappé, de manière singulière, à l'assignation spatiale et temporelle de l'ancien régime : ils ont pu le faire par leurs diplômes et leur excellence (boursiers),

¹² Sources : CV officiels des ministres sur le site du gouvernement tunisien, complétés par leurs fiches Wikipedia et d'autres informations biographiques publiées.

leur naissance (dotée ou binationale), leur progression au sein du capitalisme tunisien « bon élève du FMI » et donc en demande de compétences.

Cette esquisse d'étude des « élites dirigeantes » doit bien entendu être affinée : des personnages clés n'ont pu être intégrés dans l'étude, comme les conseillers et les membres des cabinets, qui permettent d'observer le renouvellement des élites, mais aussi les continuités administratives et structurelles. L'étude peut en être faite en termes de réseaux et de recrutement visant à rendre possible la prise en charge du pouvoir après la rupture constituée par la révolution ; elle peut aussi révéler des formes de liens particuliers, de fidélités récompensées, de « retournements de vestes ».

Elle doit être couplée avec une étude des mécanismes d'autorité à l'œuvre dans le moment révolutionnaire lui-même. Ainsi si le premier gouvernement de transition est le plus « âgé » c'est notamment parce que l'on a recours à ce moment-là à des figures historiques de l'opposition, pour asseoir l'autorité du gouvernement et sa légitimité. Les postes concédés à la « jeunesse de la révolution » sont le plus souvent des postes de second rang hiérarchique (le blogueur Slim Ammamou secrétaire d'état à la Jeunesse) ; c'est sensiblement la même chose pour les femmes, dont la présence est nécessaire mais apparaît comme symbolique.

Je fais l'hypothèse que l'on pourrait retrouver ce type de transformation si l'on donnait un bref aperçu de la transformation des « élites révolutionnaires » : les générations militantes anciennes, les opposants historiques et ceux qui se sont illustrés dans la révolution pourraient être comparés en montrant à chaque fois la place de la diaspora (Najar, 2013), celle de personnages jouant le rôle de passeurs, la rupture et l'articulation avec les régions de l'intérieur, le rôle des avocats à la charnière des mondes (Gobe, 2013). À ce stade, il ne s'agit bien sûr que d'éléments pour une réflexion sur ce temps *un peu long* de fabrication des élites postrévolutionnaires.

Cette étude est un moyen aussi de poser la question déterminante de l'État, qui est l'une de celles qui font leur retour avec la révolution. Après les travaux fondateurs de Béatrice Hibou, il est possible de s'interroger sur les effets des années d'« obéissance » sur les fonctionnaires, les pivots de l'administration, les différents échelons de l'institution et de la communauté, en dehors des catégories de la trahison, des clientélismes, etc.

Cette sommaire description des élites politiques issues de la révolution dans le temps de la transition (entre janvier 2011 et l'élection du premier gouvernement après l'adoption de la constitution) est évidemment incomplète et ne constitue que l'une des nombreuses interrogations ouvertes par les changements révolutionnaires. Elle met en jeu la capacité à comprendre comment se forment et s'adaptent les élites, et notamment les élites politiques, gouvernantes ; en quoi elles échappent au rythme propre de l'événement révolutionnaire pour révéler des mouvements de fond, des transformations sociales qui s'opèrent tout au long de l'histoire de la Tunisie indépendante. La révolution elle-même, prise comme

moment, est un temps de convergence et de découvertes réciproques entre des acteurs et des phénomènes sociaux qui ont trouvé leur origine ailleurs. Tous ces acteurs se trouvent forcés par les événements à réduire la distance et la méfiance. Cela exige de leur part de se retrouver « sur le même terrain », d'être « sur le même rythme ». Cela exige de la part de l'historien d'articuler les temporalités et les généalogies pour faire apparaître à la fois les rencontres et les ruptures, les continuités et les accidents. En ce sens, la révolution n'est pas seulement une éclosion surprenante, elle est aussi un moment où l'on solde des comptes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLAL Amin et PIERRET Thomas (dir.), 2012, *Au Cœur des révoltes arabes. Devenirs révolutionnaires*, Paris, Armand Colin.
- ALLAL Amin, 2010, « "Ici, si ça ne 'bouge' pas ça n'avance pas !" Les mobilisations protestataires de l'année 2008 dans la région minière de Gafsa. Réformes néo-libérales, clientélismes et contestation », in M. CATUSSE, B. DESTREMAU et É. VERDIER (dir.), *L'État face aux débordements du social au Maghreb. Formation, travail et protection*, Paris, Karthala, p. 173-186.
- BEININ Joel, 2014, « Le rôle des ouvriers dans les soulèvements populaires arabes de 2011 », *Le Mouvement Social* 246, p. 7-27.
- BENDANA Kmar (dir.), 2014, *Thawra(t). Approche comparée des révoltes et des révolutions XIX^e-XXI^e siècles*, Tunis, Ishtc.
- CAMAU Michel, 1971, « Le discours politique de légitimité des élites tunisiennes », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, Éditions du Cnrs, p. 25-68.
- , 1989, *La Tunisie*, Paris, PUF, Collection « Que Sais-je ? ».
- DAKHLI Leyla, 2009, *Une Génération d'intellectuels arabes. Syrie-Liban 1908-1940*, Paris, Karthala/Iismm.
- , 2011, « Une lecture de la révolution tunisienne », *Le Mouvement Social* 236, p. 89-103.
- , 2013, « Tunisia and Syria. Comparing two Years of Revolution », *Middle East Critique* 22/3, p. 293-330.
- , 2014, « Portrait de Beji Caïd Essebsi », *Al-Safir al-'Arabi*, Beyrouth, 17/12/2014 ; version française consultable en ligne : <http://arabi.assafir.com/article.asp?aid=2557&refsite=arabi&reftype=articles&refzone=articles>.
- DAKHLIA Jocelyne, 2012, « Amina et l'instantanéité de la révolution », *Nachaz. Dissonances*, revue en ligne, <http://nachaz.org/index.php/fr/revue/2012-2/150-jocelyne3.html>
- DE CERTEAU Michel, 1994, *La Prise de parole et autres écrits politiques*, Paris, Éditions du Seuil, Points-Essais.
- DELUERMOZ Quentin, SINGARAVÉLOU Pierre, 2012, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, vol. 59, n°3, p. 118-143.



- DOT POUILLARD Nicolas, 2013, *Tunisie. La révolution et ses passés*, Paris, Iremmo/L'Harmattan.
- GOBE Éric, 2013, *Les avocats en Tunisie de la colonisation à la révolution (1883-2011). Sociohistoire d'une profession politique*, Paris, Karthala-Irmc.
- HIBOU Béatrice, 2006, *La Force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte.
- HMED Choukri, 2012, « Réseaux dormants, contingence et structures », *Revue française de science politique* 62, p. 797-820.
- JEANPIERRE Laurent, 2011, « Points d'inflexion des révoltes arabes », *Les Temps modernes* 664, p. 63-84.
- KHIARI Sadri, 2003, *Tunisie. Coercition, consentement, résistance. Le délitement de la cité*, Paris, Karthala.
- LATOUR Bruno, 2012, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La Découverte.
- MASSAD Joseph, 2015, *Islam in Liberalism*, Chicago, University of Chicago Press.
- MCADAM Doug, SEWELL William H. Jr., 2001, « It's About Time: Temporality in the Study of Social Movements and Revolutions », in Ronald AMINZADE *et al.* (dir.), *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 89-125.
- NAJAR Sihem, 2013, *Le Cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe*, Paris, Karthala.
- RABBATH Edmond, 1973, *La formation historique du Liban politique et constitutionnel. Essai de synthèse*, Beyrouth, Librairie orientale.
- RICOEUR Paul, octobre 1994, « Identité narrative et communauté historique », *Cahier de politique autrement*.
- SEN Amartya, 2012, *L'idée de justice*, Paris, Flammarion, Champs Essais, rééd.
- SIINO François, 2004, *Science et Pouvoir dans la Tunisie contemporaine*, Karthala-Iremam.
- TACKETT Timothy, 1997, *Par la volonté du peuple, comment les députés sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel.
- THOMPSON Elizabeth F., 2013, *Justice Interrupted. The Struggle for constitutional Government in the Middle East*, Cambridge MA/Londres, Harvard University Press.
- TILLY Charles, 1993, *Les Révolutions européennes, 1492-1992*, Paris, Éditions du Seuil.
- YOUSFI Héla, novembre 2012, « Ce syndicat qui incarne l'opposition tunisienne », *Le Monde diplomatique*, 704, p. 17-18.
- YOUSFI Héla, 2015, *L'UGTT, Une passion tunisienne, Enquête sur les syndicalistes en révolution (2011-2014)*, Tunis, Édition Med ali /Irmc.

ANNEXE.

Gouvernements postrévolutionnaires en Tunisie (Formation et carrières)

	Gouvernement de transition 1 (17/01/2011)	Gouvernement Jebali (24/12/2011)	Gouvernement Laarayedh (13/03/2013)	Gouvernement Jomaa (29/01/2014)
nombre de ministres	21	27	23	22
moyenne d'âge (au moment de la nomination)	63,2	52,2	53,2	53,5
membre le plus âgé	84	65	70	66
membre le plus jeune	50	40	37	41
nombre de femmes ministres	2	2	1	2
Etudes à l'étranger	13 (dont 12 en France)	11 (dont 6 en France)	4	15 (dans de multiples pays)
Carrière à l'étranger	2	4	2	6
formation éco-gestion-business schools	4	4	1	7
Droit et administration publique	5	5	7	6
médecine, génie, humanités	12	16	12	12
passage dans des organisations internationales	3	1 (HCR)	2 (ONU/HCR)	7
... dont Banque mondiale/FMI/OMC				3
passage dans des grands groupes multinationaux	1 (banque tuniso-qatarie)	1 (Total)	1 (Total)	5 (Total, Schlumberger, BNPParibas, Orange, Mercedes, Chrysler, BMW...)



